

Citoyen

Nom : Odet

Prénoms : François **Surnom :** _____

Numéro matricule du recrutement : 264

Classe de mobilisation : 1892

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 Janvier 1872, à St Georges, canton de Heipieun, département de l'Isère, résidant à St Georges, canton d' Heipieun, département de l'Isère, profession de Cultivateur

fil(s) de peu Jean Claude et de Grasbot Jeanne, domiciliés à St Georges, canton d' Heipieun, département de l'Isère

N° 84 de tirage dans le canton d' Heipieun

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti de Vienne le 14 novembre 1892 comme appelé Arrive au Corps le 14 du dit N° M^L 4807 Envoyé le 1^{er} Octobre 1896 en congé en attendant son logement dans la réserve. Certificat de bonne conduite accordé.

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

96^e Régiment d'Infanterie

Infirmier à Vienne

108^e Rég^t 2^e d'Infanterie

141^e B^{at} d'Artillerie

9^e S^{on} M^{ilit}

62^e S^{on} d'Infanterie

9^e S^{on} d'Artillerie

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
13 Janvier 1892	Lafon 42 quai Gambetta, St Clair	Lafon B.C.	R
15 Janvier 1892	Lafon quai Claude Bernard	Lafon B.C.	R
31 B-14-23	1 bis, Cours Charlemagne	Lafon B.C.	R
16 Février 1896	St Georges d'Espéranche	Rhône B.C.	R
30 Juillet 1896	St Georges d'Espéranche	Rhône B.C.	R
31 ^{er} 1910	St Georges d'Espéranche	Vienne	R

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Régiment d'Infanterie de Vienne

N^o 15. 2 Janvier 1894 en congé illimité de démobilisation 1^{er} échelon - N^o 153.

par le dépôt du 99^{em} S^{on} d'Inf^{an}terie

St Georges d'Espéranche

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 96^e rég^t d'Inf^{an}terie du 24 août au 12 9 1894

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 96^e rég^t d'Inf^{an}terie du 24 août au 21 10 1902

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Octobre 1906

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service de la Requisition) du 4 Août au 20 Août 1914.

Rappelé à l'activité par suite de la mobilisation générale (Service des G. V. C.) Du 15 Oct. au 21 11 1914 et renvoi au dépôt le 15 12 1914

Campagnes d'Allemagne

De 4 août 1914 au 5 août 1914

De 15 Oct^{bre} 1914 au 1^{er} Janvier 1919

Libéré de l'intervention de toutes obligations militaires le 1^{er} Octobre 1919

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1 ^{er} Nov ^{em}	1 ^{er} Nov ^{em}	1 ^{er} Nov ^{em}	1 ^{er} Nov ^{em}
	806	200	1912	1918
		1 ^{er} OCTOBRE	1 ^{er} OCTOBRE	1 ^{er} OCTOBRE 1919

1 Le 4 décembre 1831.
2 L'instruction ministérielle N° 111 du 14 novembre 1891.
3 Pouvoir de Contrôle le dit jour.
Compagnies d'Allemagne de 4 août 1914 - Du 15 Octobre 1914 au 1^{er} Janvier 1919 -

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Cidès

Nom : Odes
 Prénoms : François Surnom : _____

N° de tirage dans le canton d' Roypieu

ÉTAT CIVIL.
 N°c. 30 janvier 1872, à St Georges, canton
 d' Roypieu, département de l'Isère, résidant
 à St Georges, canton d' Roypieu, département
 de l'Isère, profession de Cultivateur
 fils de feu Jean Claude et de Grossat Jeanne, domiciliés
 à St Georges, canton d' Roypieu, département de l'Isère

N° 24 de tirage dans le canton d' Roypieu

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
**Parti de Vienne le 14 novembre 1892 comme
 appelé. Arrivé au Corps le 14 du 11ⁿ M^l 4894
 Envoyé le 1^{er} Octobre 1896 en congé en attendant
 son passage dans la réserve. Certificat
 de bonne conduite : accordé.**

Pasé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1896

13 janvier 1899 Régiment d'Infanterie de Tennes
 N° 15. 2 Janvier 1914, en congé illimité de
 démobilisation 1^{er} échelon - N° 113.
 par le dépôt du 99^{em} R. I. Inf.
 de St Georges d'Espéranche

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le Service d'Inf.
 du 24^{em} au 12^{em} 7^{em} 1914

A accompli une période d'exercices dans le 10⁹ R. I. Infanterie
 du 2^o au 1^{er} octobre 1908

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1^{er} Octob 1912
 Libéré du service militaire le 1^{er} Octobre 1919

Numéro matricule du recrutement : 264
 Classe de mobilisation : 1892

SIGNALEMENT.
 Cheveux bruns, sourcils noirs
 yeux bruns, front ordinaire
 nez moyen, bouche petite
 menton rand, visage ovale
 Taille : 1 m. 56 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : { générale (1). 3
 militaire (2). _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. 96^o Régiment d'Inf.
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Après la Tennes
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 104^o Rég. Inf. d'Inf. #246
 108^o Rég. Inf. d'Infanterie #246
 141^o B. Infanterie #246
 9^o son Inf. d'Inf. #246
 6^o rég. d'Inf. #246
 9^o son B. d'Infanterie #246

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R. résidence.
13 Janvier 1899	Lyon 42 ^o quartier Rambaud, ch. Clairfont	Lyon B.C.	R.
15 Janvier 1902	Lyon quai Claude Bernard	Lyon B.C.	R.
31 8-1903	11 bis, Cours Charlemagne	Lyon B.C.	R.
16 Février 1916	Moussy	Yonne	R.
30 Juillet 1916	St Georges d'Espéranche	Rhône B.C.	R.
27 7 ^{me} 1910	St Georges d'Espéranche	Vienne	R.

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1 ^{er} Nov 1896	1 ^{er} Nov 1906	1 ^{er} Nov 1912	1 ^{er} Oct 1918
		1 ^{er} OCTOBRE	1 ^{er} OCTOBRE	1919

1 Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1890.
 2 L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 3 Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)